



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE KAMOURASKA — RIVIÈRE-DU-LOUP
ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, NOTRE-DAME ET J. -C. CHAPAIS

Procès-verbal de la deuxième séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le
lundi 8 décembre 2025 à 18 h 45 au local des spécialistes de l'école Saint-Philippe.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Parents : Caroline Caron, Anik Charest, Émeline Escoffier, Sandra Fournier,
Valérie Gagnon, Zoé Grenier-Laroche, Blake Love, Isabelle Rivard

Enseignant(e)s : Élise Chénard, Édith Soucy

Personnel de soutien : Laurence Frève, technicienne en service de garde

Direction : Julie Lizotte

ÉTAIENT ABSENTS

Enseignant : Anthony Bélanger

Professionnelle : Émilie Bergeron

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Lizotte souhaite la bienvenue et constate le quorum.

La séance est ouverte à 18 h 50.

CÉ # 25-26-015

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Anik Charest et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que proposé avec la correction du point 5.1.4, soit : Surplus financiers du CSS 2024 VS déficit 2025 (Vidéo Caroline Dufour). et l'ajout du point 4.6 Approbation du dépôt Bourse de la Fondation Desjardins et d'un don de jouets de John Deer.

**3. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
6 OCTOBRE 2025**

CÉ # 25-26-016

Il est proposé par madame Laurence Frève et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 6 octobre 2025 soit adopté tel que proposé.

4. DOSSIERS DE DÉCISIONS

4.1 APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES QUI NÉCESSITENT UN DÉPLACEMENT DES ÉLÈVES HORS DE L'ÉCOLE

CÉ # 25-26-017

Les sorties et les activités à venir sont présentées par madame Lizotte à l'aide d'un tableau envoyé aux membres 7 jours avant la tenue du conseil d'établissement.

Les activités sportives à la patinoire et dans les environs de l'école lors des cours d'éducation physique (pédagogie active)

Il est proposé par madame Sandra Fournier et résolu à l'unanimité :

QUE le programme d'activités éducatives qui nécessitent un déplacement des élèves hors de l'école soit approuvé tel que proposé.

4.2 SERVICE DE GARDE SEMAINE DE RELÂCHE

CÉ # 25-26-018

Il y a des critères pour l'ouverture du service de garde pendant la semaine de relâche. Un des enjeux est le manque de personnel. De plus, il y a deux jours de formation pour le personnel du service de garde. Donc le service serait ouvert seulement 3 jours. Aussi, il y a un enjeu de budget étant donné que le service de garde est déjà déficitaire. Pour ces raisons :

Il n'y aura pas d'ouverture des services de garde durant la semaine de relâche.

OFFRE DE SERVICE DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 256 de la *Loi sur l'instruction publique*, des services de garde sont offerts aux parents à l'École Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 3 du *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire*, des services de garde peuvent être offerts pendant les journées pédagogiques et pendant la semaine de relâche;

CONSIDÉRANT l'analyse faite par la direction de l'école quant à l'ouverture des services de garde pendant le relâche à l'aide d'un sondage aux parents, soit : la disponibilité du personnel (congés, reprise de temps et formation), la disponibilité des lieux (entretien, nettoyage et travaux) et le maintien de l'équilibre budgétaire du service de garde;

CONSIDÉRANT QUE cette analyse démontre l'impossibilité d'offrir des services de garde pendant la semaine de relâche sans compromettre la santé et la sécurité des élèves et dans le respect du maintien de l'équilibre budgétaire du service de garde;

CONSIDÉRANT le sondage réalisé auprès des parents avec le résultat suivant :
15 parents qui ont besoin du service;

CONSIDÉRANT QUE cette analyse démontre :

L'impossibilité d'offrir des services de garde pendant la semaine de relâche puisque le déficit sera de (346,97\$) et que nous n'avons pas les ressources humaines nécessaires pour assurer un service de qualité.

IL EST PROPOSÉ par madame Caroline Caron et résolu à l'unanimité :

QUE le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup et le conseil d'établissement conviennent de ne pas offrir de services de garde pendant la semaine de relâche qui se tiendra du 2 au 6 mars 2026 inclusivement.

4.3 APPROBATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX DE L'ÉCOLE

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Rivard et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil d'établissement approuve l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition du CÉ (art. 93 et 110.1). Le conseil d'établissement peut utiliser des locaux et peut y organiser des activités à des fins sociales, sportives et culturelles (art. 110.3).

4.4 PRÉSENTATION DES NORMES ET MODALITÉS

Les membres ont reçu le document sur « Les normes et les modalités en évaluation » avec la convocation du conseil d'établissement par courriel. Ce dernier doit être présenté par les enseignants à la direction. Ensuite, il doit être présenté au conseil d'établissement et doit être approuvé par la direction d'école. La direction explique le chantier réalisé avec les enseignants du préscolaire et présente les nouvelles normes et modalités.

4.5 ADOPTION DES BUDGETS 2024-2025 ET PRÉSENTATION DES BUDGETS 2025-2026.

Madame Julie présente les suivis des budgets 2024-2025. Elle explique les surplus budgétaires et les enjeux liés à certaines mesures. Ce surplus n'est pas conservé par l'école. Elle présente les mesures 2025-2026 et explique que la très grande majorité des mesures est déjà engagée pour limiter les surplus en fin d'année.

IL EST PROPOSÉ par madame Zoé Grenier-Laroche

SECONDÉ par madame Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité :

QUE les budgets 2024-2025 et 2025-2026 soient adoptés tels que présentés.

4.6 APPROBATION DE DÉPÔT DE LA BOURSE LA FONDATION DESJARDINS ET D'UN DON DES JOUETS PAR JOHN DEERE.

Madame Julie informe le conseil que monsieur Dave et madame Lily sont récipiendaires d'une bourse de 2 000\$ à la suite du dépôt d'un projet à la Fondation Desjardins. Le conseil d'établissement doit approuver la réception du prix.

IL EST PROPOSÉ par madame Anik Charest

CÉ # 25-26-019

CÉ # 25-26-020

CÉ # 25-26-021

CÉ # 25-26-022

SECONDE par madame Isabelle Rivard et résolu à l'unanimité

Que le Conseil d'établissement approuve le dépôt au montant de 2 000\$.

La direction informe que la Compagnie John Deere souhaite effectuer un don de jouets pour le groupe de madame Josiane Sénéchal moyennant une visibilité sur notre page Facebook. Elle nomme son malaise en lien avec la demande de visibilité qui devient une page de publicité et laisse le soin aux membres du CÉ de prendre une décision.

Le CÉ éprouve le même malaise que la direction. Après discussion, le CÉ demande à la direction de voir avec les gens chez John Deere de mettre sur leur propre page Facebook leur don à notre école.

5. INFORMATIONS :

5.1 DIRECTION

5.1.1 SUIVI DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Pour la campagne de financement de l'école Saint-Philippe, nous avons vendu 600 tartes.

Pour la campagne de financement de l'école Notre-Dame, la campagne aura lieu au printemps 2026.

Pour la campagne de l'école J.-C.-Chapais, à venir.

5.1.2 DEMANDE DE SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS POUR ACTIVITÉ CULTURELLE

La direction informe qu'une demande de soutien financier de 1 500\$ a été envoyée à chaque municipalité pour permettre la venue d'un bédéiste dans le cadre de la semaine du français qui se tiendra dans chacune de nos écoles.

5.1.3 FORMATION DES NOUVEAUX MEMBRES, LIENS FORMS À COMPLÉTER

Petit rappel pour ceux qui doivent suivre la formation. Ils doivent aussi compléter le FORMS par la suite.

5.1.4 SURPLUS FINANCIERS CSS 2024 VS DÉFICITE 2025 (VIDÉO CAROLINE DUFOUR)

Le rapport a été envoyé à tous les parents. Le CSS a fini en léger déficit.

La direction présente une vidéo dans laquelle madame Caroline Dufour, DG, explique efficacement le déficit de notre CSS pour l'année précédente.

5.1.5 MODIFICATION AU CODE DE VIE

La direction présente les modifications apportées au code de vie en lien avec la nouvelle loi sur l'interdiction des cellulaires à l'école.

5.1.6 RSEQ ET PARASCOLAIRE

La direction informe les membres du Conseil d'Établissement des démarches en cours pour l'implantation du parascolaire dans nos écoles et des embuches rencontrées.

5.1.7 SUIVI AU PLAN D'ACTION DU PROJET ÉDUCATIF

Le SCP s'implante graduellement dans nos écoles et fait de plus en plus partie de nos pratiques. On y voit beaucoup de positif. Les enseignants travaillent à la planification de séquences d'apprentissage pour les 3 cycles. Nous avons maintenant 3 conseils d'élèves, soit un par école.

5.2 ENSEIGNANTS

5.2.1 ÉCOLE SAINT-DENIS

- Journée Zen, Journée des tout-petits (levé du drapeau),
- Les ateliers d'écriture pour toute l'école (Le préscolaire a commencé, les autres débiteront en janvier)
- Cinéma 17 décembre
- Activités dans les classes 19 déc.
- Une thématique vêtement par jour pendant la dernière semaine.

5.2.2 ÉCOLE SAINT-PHILIPPE

- La campagne de financement a été un succès encore cette année. La dernière livraison de tartes aura lieu cette semaine. Nous sommes heureux de la belle participation des parents.
- Nous avons eu notre première célébration de classe.
- Le conseil des élèves a organisé une semaine de journées thématiques à la fin novembre qui se concluait par l'activité <<échange de prof>>. Nous pensons refaire cette activité pendant l'année.
- Nous irons à la bibliothèque municipale mercredi pour la lecture d'un conte de Noël.

- La dernière semaine de décembre sera bien occupée à l'école. Le conseil des élèves a planifié des journées thématiques, des jeux de société, un film, un dîner festif et un échange de cadeaux. Nous vivrons aussi notre première célébration école.

5.2.3 ÉCOLE MONT-CARMEL

- SCP est bien implanté et la plupart des classes vivront sous peu leur 2e récompense de classe cette semaine. Lorsque toutes les classes l'auront fait, nous pourrons avoir une récompense école. C'est une surprise, mais nous prévoyons faire une disco au gymnase ce vendredi pour l'occasion. Le comité SCP veillera également à concevoir un plan de leçon pour les règlements spécifiques aux activités hivernales dans la cour d'école.
- Conseil d'élèves: Véronique et moi avons eu 2 rencontres avec le conseil d'élèves. Nous avons discuté avec eux de leurs commentaires et idées en lien avec les récompenses SCP et d'idées d'activités qu'ils aimeraient vivre à l'Halloween, à Noël et à la fin de l'année. Nous avons également discuté avec eux pour établir les règles de la cour d'école spécifiques aux activités hivernales et ils sont allés les présenter aux autres classes. Ils ont décoré le sapin de Noël dans l'entrée de l'école et ils organisent une récompense pour tous les élèves durant la dernière semaine avant les vacances.
- Pour les activités, les plus petits ont vécu un atelier d'impression sur tissu avec Moi à L'Œuvre et tous iront au cinéma pour la dernière journée le 19 décembre. Cette journée se conclura avec la présentation de notre chorale de Noël sur le perron de l'église comme activité de financement.

5.2.4 SERVICE DE GARDE

Journées pédagogiques

5 janvier 2026 : Journée pyjama et un après-midi au Loup-Phoque à La Pocatière. Le départ est à 12 h 30 de Mont-Carmel pour vivre l'activité de 13 h à 15 h. Le retour est prévu pour 15 h 30.

9 février 2026 : En PM, on va au Cinéma à La Pocatière. Le film n'a pas encore été choisi, on attend les nouveautés. Un petit jus et un popcorn seront offerts.

Le FORMS a déjà été envoyé, la date limite est le vendredi 12 décembre.

Facturation

Début de la facturation anticipée. En principe les parents ont jusqu'au 31 décembre 2025 pour payer leur solde dû, mais la date limite a finalement été fixée au 19 décembre 2025 lors de l'envoi des états de compte pour que les suivis des soldes se fassent plus facilement ainsi que pour le calcul et la production des relevés fiscaux.

Comme plusieurs parents ne sont pas encore familiers avec les états de compte par Mozaïk / Clic-école, j'envoie les états de compte aux deux endroits, mais éventuellement, les états de compte seront exclusivement sur la plateforme. Cependant les soldes qui dépassent 100 \$ par enfant recevront l'état de compte par courriel.

Changement d'éducatrice

Depuis le début novembre, nous avons Véronique Bélec qui est du côté de Saint-Philippe. Chanelle et Joanie sont disponible pour dépanner. Guylaine Massé a accepté de prendre le remplacement de Sylvie Elbilia (en attendant son retour) puisque Catherine Dupuis n'était plus disponible pour nos services de garde.

5.4 PROFESSIONNELLE

Madame Émilie Bergeron sera absente jusqu'à Noël.

5.5 COMITÉ DE PARENTS

Lors de la dernière rencontre du comité de parents, il y a eu des discussions pour le calendrier scolaire 2026-2027.

Prix reconnaissance de la fédération des comités de parents du Québec - Implication parental.

Il y a 4 niveaux de reconnaissances.

Le premier niveau est le Mérite qui relève du conseil d'établissement. Ce niveau vise à honorer des parents qui ont contribué de manière significative dans l'école.

Ensuite, il y a 3 catégories qui relèvent des comités de parents. Il y a le niveau Bronze, celui-ci vise à honorer des parents bénévoles aux instances d'une école ou d'un comité de parents.

Le niveau Argent vise à honorer un seul parent par comité de parents. Finalement, il y a l'Ordre qui est la plus haute distinction. La personne nommée doit être une source d'inspiration pour les autres parents. La date limite pour inscription est le 22 mai 2026.

6. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

7. AUTRE SUJET

Sécurité pour le mini-concert de Noël à Mont-Carmel

8. QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de public

9. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le lundi 16 février à J.-C. Chapais à 18h45.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par tout le monde et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 21h18.



Caroline Caron
Présidente



Julie Lizotte
Directrice